



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 124043

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conséquences de la réforme de l'enseignement de l'histoire-géographie. À la rentrée 2012, les élèves de terminale scientifique n'auront plus d'enseignement obligatoire d'histoire et de géographie. D'autre part, de nombreux lycées n'offriront pas l'option prévue, alors que son existence faisait partie des garanties reçues en 2009. Par ailleurs, le programme de 1ère, concentrant en une année l'ancien programme de 1ère et celui de terminale, ne peut être enseigné dans l'horaire attribué. Enfin, la réduction de l'horaire pour les classes de 4e et de 5e conduit également à ne plus enseigner des pans entiers de notre histoire. Elle lui demande quelles mesures pourront être mises en oeuvre pour que l'enseignement de l'histoire soit assuré dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124043

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12973

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)